

Projet d'alliance entre la
France, l'Italie et l'Autriche-Hongrie en 1868
et 1869.

L'année 1867 finissait mal pour l'empereur Napoléon. L'exposition de Paris avait été un merveilleux décor d'apothéose masquant la tragédie. La question de la cession du Luxembourg à la France, imprudemment soulevée par le cabinet des Tuileries, avait été résolue, contre ses visées, par la conférence réunie le 7 Mai à Londres. C'était un échec pour la politique française. L'Empereur Napoléon y avait été d'autant plus sensible qu'il s'était cru, à tort ou à raison, joué par M. de Bismarck. C'était du moins dans ce sens que s'exprimait le marquis de Moustier, alors ministre des affaires étrangères de France. (1) L'impression produite à Paris par ce fait dans les cercles politiques était, que si la France eût terminé à ce moment la transformation de son armement, la guerre avec la Prusse aurait été immédiate. (2)

Au mois de Juin, la mort tragique du malheureux archiduc Maximilien venait assombrir tout à coup les fêtes de l'exposition de Paris.

(1) "Le marquis de Moustier m'a dit hier que la France avait soulevé la question du Luxembourg d'après les assurances réitérées de M. de Bismarck, assurances qui au dernier moment se sont trouvées contraires aux résolutions du roi Guillaume. Maintenant la France a soumis l'état de la question aux puissances signataires des traités de 1839. Elle ne fera pas d'autres démarches. Elle veut éviter la guerre, du moins pour le moment; elle évitera donc avec soin de répondre, même aux provocations." Télégramme de Paris à Florence, du 12 Avril 1867. Nigra au ministère des affaires étrangères d'Italie.

(2) "Si la France avait complété son armement, la guerre aurait été immédiate. L'empereur Napoléon se trouve en présence d'un échec et dans une situation extrêmement pénible. Il se croit joué par Bismarck." Télégramme du 6 Avril 1867. Nigra à Visconti Venosta, ministre démissionnaire des affaires étrangères d'Italie.

repetition

A Florence un ministère aussi imprévoyant que faible préparait un événement également funeste à l'Italie et à la France. En laissant pénétrer les volontaires et Garibaldi dans le territoire pontifical, il forçait l'empereur Napoléon à une nouvelle expédition à Rome. C'était Mentana. Ce triste événement s'était accompli le 3 Novembre 1867. Le ministère présidé par Rattazzi, qui n'avait su arrêter ni les Garibaldiens ni les Français, avait dû se démettre. Le corps expéditionnaire français, muni de fusils à tir rapide, avait remporté sur les Garibaldiens une victoire facile. Mais le sang italien versé par des mains françaises avait fait germer de vivaces rancunes dans les deux pays. M. Rouher avait opposé aux aspirations italiennes à l'égard de Rome son fameux jamais, accueilli par les bruyants applaudissements du corps législatif. Les troupes françaises cantonnées à Civitavecchia avaient été maintenues dans cette place, malgré les réclamations incessantes, toujours rejetées, du Gouvernement italien. Elles ne devaient plus quitter l'Italie qu'au bruit des canons de Wissenbourg, le 5 Août 1870. L'irritation en Italie contre la France était très vive. Celle de l'opinion publique française contre l'Italie était non moins violente. L'empereur Napoléon, préoccupé de cette situation et voulant empêcher, en cas de complications européennes, que les armes italiennes pussent se tourner contre la France ou contre Rome, avait

"En présence d'une telle ouverture, je n'avais qu'à garder une réserve absolue et de nature à ne compromettre en rien les résolutions du Gouvernement du roi. Je me bornai à quelques observations. Je dis au ministre d'état qu'une alliance qui pouvait, quoi qu'on put dire, nous engager dans une grosse guerre europé-

"énne, pouvait sembler à l'Italie de nature à ne pas offrir une
 "compensation suffisante dans la garantie de l'unité italienne.
 "~~C'était~~ Cette unité, lui fis-je observer, est désormais irrévocable
 "et indestructible. Le jour où elle serait menacée, il y aurait
 "dans toute la péninsule une réaction irrésistible en sa faveur.
 "S'il y a maintenant en Italie quelques rares personnes qui n'ap=
 "précient pas les bienfaits de l'unité, il n'y en aurait plus une
 "seule de cette opinion si cette unité venait à être mise en ques=
 "tion par l'intervention étrangère. Je ne dis pas que la France,
 "seule ou avec d'autres puissances, ne puisse pas occuper tel ou
 "tel autre point de la péninsule, mais ce qui est certain c'est
 "que rien ne peut remplacer ce qui existe en Italie, sauf l'occu=
 "pation permanente d'une forte armée étrangère, et encore.....=
 "M. Rouher me dit alors qu'on pourrait peut-être s'entendre pour
 "l'établissement, à une échéance donnée, d'une garnison italienne
 "dans tous les Etats Pontificaux, à l'exception de la ville de Ro=
 "me faite d'une manière formelle. Quant à la seconde partie, je
 "doute que l'empereur veuille prendre, dès à présent, cet engage=
 "ment avec nous.

"Il résulterait de tout ceci que l'empereur ne veut pas la guer=
 "re avec la Prusse, mais que, pour l'éviter il veut être bien armé
 "et s'assurer que l'Italie ne tombera pas sur Rome et ne tourne=
 "ra pas ses armes contre la France.

"Je sou mets ces renseignements à votre prudence, à votre perspica=
 "cité, à votre patriotisme." (1)

Le langage de M. Rouher ne laissait aucun doute sur le motif
 qui avait déterminé sa démarche. C'était un sentiment de défiance

(1) Lettre particulière du 27 Décembre 1867. Nigra à Menabrea.

envers l'Italie qui l'avait conseillée. Néanmoins la situation où la continuation de l'occupation française de Civitavecchia plaçait le gouvernement italien était devenue tellement intolérable que tout ce qui

"vues et utile au pays ? Vous avez tout le temps pour y réfléchir.
 "Dans des circonstances ordinaires je ne verrais rien dans une
 "telle convention qui ne fût pas conforme aux usages, correct et
 "utile. Dans tous les traités généraux on trouve la formule con=
 "sacrée: Il y aura dorénavant paix et amitié etc. Dans celui-ci
 "la formule serait négative en ce sens, qu'on s'engagerait à ne
 "rien faire d'hostile de part et d'autre. Les avantages pour l'
 "Italie consisteraient dans le rappel immédiat des troupes fran=
 "çaises et dans la garantie de l'unité italienne donnée par la
 "France. Mais les circonstances présentes et les conditions inté=
 "rieures de l'Italie rendent-elles possible et utile la conclu=
 "sion d'un pareil acte ? La forme d'un traité public donnée à un
 "tel engagement est-elle sans inconvénients ? Voilà autant de
 "questions que je me permets de vous soumettre. Pour ma part, du
 "moment où l'on exclut tout engagement de résoudre, à un moment
 "donnée, la question romaine, je pense que la forme d'un traité
 "n'est pas celle qu'on devrait préférer. Un simple échange de
 "notes me semble offrir moins d'inconvénients.

"Vous examinerez tout ceci avec votre prudence habituelle
 "et avec la clairvoyance qui vous distingue.

ne parlait plus cette fois de garnison italienne/dans le territoi=
 re pontifical. Le projet que le ministre d'état devait formuler
 avait toujours pour but d'assurer à la France, en cas de complica=

tions, la neutralité bienveillante de l'Italie, mais sans lui accorder aucune concession. Le retour à la convention de Septembre 1864, qui impliquait naturellement le rappel des troupes françaises de Civitavecchia à une époque qui n'était pas même fixée, ne pouvait en effet être considéré par l'Italie comme une concession sérieuse. De même, on ne pouvait pas regarder comme une concession la garantie par la France de l'unité italienne. Cette unité trouvait une caution suffisante dans le sentiment, et au besoin dans les armes de la nation. Quant à chercher une solution de la question romaine dans le sens des aspirations italiennes, l'em

publique italienne n'admettait d'alliance qu'à la condition d'avoir Rome, et d'autre part l'empereur Napoléon était engagé d'honneur à ne pas livrer Rome à l'Italie. Mais je n'ai pas à discuter là-dessus. Ce qu'il m'importe uniquement d'établir ici, c'est, que les négociations n'ont abouti à aucun engagement réel et qu'au moment où le Gouvernement français se jetait subitement, sans consulter aucun des cabinets amis, et sans tenir compte de leurs exhortations, dans la redoutable aventure de 1870, il n'avait droit de compter sur aucune alliance.
